

Image not found or type unknown



Fin de cdi de chantier avant terme

Par **Hélène**, le **15/07/2010 à 10:44**

Bonjour,
mon ami vient d'être licencié de son CDI de chantier suite à un refus de mobilité.
Voici les conditions:
Mon ami travaille dans une société A en CDI de chantier.
Le patron de cette société A travaille en collaboration avec une société B.
Le patron de la société B veut que mon ami (de la société A) parte en déplacement pour un de ses chantiers.
Mon ami refuse:...fin de son contrat sur le champs!!!!
Est-ce légal???
merci pour votre aide..
Cordialement